



MARINE NATIONALE  
ZONE MARITIME MÉDITERRANÉE

COMMANDEMENT DE LA MARINE  
À MARSEILLE



## AVIS DE CONFÉRENCE

**Lundi 24 octobre 2016 – 19h00**

Le vice-amiral Charles-Henri Garié, commandant la marine à Marseille, le bataillon de marins-pompiers de Marseille et l'école des marins-pompiers, vous convie à une conférence organisée à l'école nationale supérieure maritime (ENSM), 39 avenue du Corail, 13008 Marseille.

**SUJET : "Aspects médicaux des grandes catastrophes maritimes : l'expérience méditerranéenne".**

**CONFÉRENCIER** : Professeur Jean-Pierre Auffray,  
université d'Aix-Marseille,  
société française de médecine maritime

Le mot du commandant la marine à Marseille :

« Historiquement la Méditerranée est probablement la mer qui a vu les premiers et les plus nombreux naufrages. Pendant longtemps les naufrages ont été considérés comme des fatalités, des fortunes de mer. Avec les grands naufrages du début du vingtième siècle, une organisation du sauvetage de la vie humaine s'est mise en place sans que l'aspect médical ni même le secourisme de base n'y soient associés. Ce n'est que très récemment que la dimension médicale lors des naufrages ou des catastrophes en mer a été envisagée.

La méditerranée présente certaines spécificités : il existe un fort trafic de type ferries, un développement de la croisière avec des bâtiments de grande contenance, une forte activité de plaisance et le problème récent de l'immigration par voie maritime. Du fait des conditions géographiques la navigation se fait relativement près des côtes. L'expérience des dernières années a montré que les principaux accidents ont eu lieu à proximité des côtes. Beaucoup de pays méditerranéens ont développé des systèmes de secours performants avec la possibilité, du fait de la relative proximité des événements, de projeter des équipes des secours intégrant la possibilité d'une action médicale et l'application des principes de médecine de catastrophe.

Ces trente dernières années ont vu plusieurs accidents ; sept d'entre eux ont concerné des ferries ou des navires de croisières : trois incendies (« Moby Prince » 1991, « Vincenzo Florio » 1999, « Norman Atlantic » 2014), trois naufrages (« Semina Express » 2000, « Sea Diamond » 2007, « Costa Concordia » 2012) et un accident impliquant des traumatisés multiples lors d'une tempête (« Louis Majestic » 2010).

Plusieurs accidents ont également concerné des vedettes à passagers dont un en France (« Venus des îles » 1975).

Depuis les années 2000 et plus particulièrement depuis 2010, la principale catastrophe maritime en méditerranée est représentée par les flux migratoires clandestins, l'organisation internationale pour les migrations (IOM) estime à 22 000 le nombre de morts de migrants depuis l'année 2000, essentiellement lors de naufrages en Méditerranée.

Les implications médicales sont différentes selon le type d'accident :

- en cas de naufrage « classique » les conséquences sont le plus souvent binaires. Soit les victimes décèdent rapidement sans possibilité d'action médicale, soit les rescapés présentent des problèmes physiques relativement mineurs. Le problème principal étant l'accueil à terre des nombreuses urgences ;
- en cas d'incendie le problème est différent car les victimes intoxiquées ou brûlées peuvent nécessiter une prise en charge médicalisée précoce. Le problème étant la projection de moyens médicaux vers le lieu de l'évènement, avec la possibilité d'établissement d'un poste médical avancé en mer ;
- pour les naufrages dans le cadre de l'immigration clandestine, les décès par noyade sont au-delà de toute action médicale. Les survivants souffrent le plus souvent de déshydratation, de dénutrition mais également de pathologies infectieuses et contaminations acquises pendant la migration. Les traumatismes sont fréquents ainsi que des pathologies préexistantes. Compte tenu des conditions géographiques, la prise en charge médicale est réalisée à terre.

Cette conférence, qui s'annonce passionnante, est aussi au centre des préoccupations de la marine, et notamment du bataillon de marins-pompiers de Marseille qui deviendra prochainement le pivot du renfort national pour les sinistres de navires. Le bataillon est ainsi capable, sous deux heures, de mobiliser un détachement de quarante marins-pompiers, hélitreuillable – voire aérocordable – sur un navire en difficulté.

Le détachement comprend en particulier un groupe de neuf médecins et infirmiers urgentistes, capable de prendre en charge en toute autonomie une trentaine de victimes pendant vingt-quatre heures.

C'est donc bien au titre de la double casquette de commandant la marine à Marseille et commandant le bataillon de marins-pompiers de Marseille que je serai heureux de vous accueillir pour cette conférence du professeur Auffray avec qui nos liens de partenariat sont forts. »

**Original signé**

Le vice-amiral Charles-Henri Garié  
commandant la marine à Marseille,  
le bataillon de marins-pompiers de Marseille  
et l'école des marins-pompiers,

Nota : Accueil à partir de 18h30